

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décennie du mois de septembre, le développement de la végétation se poursuit normalement sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes. Cependant, dans certaines zones du département de Podor les valeurs du NDVI restent toujours faibles même si de légères améliorations sont notées (Figures 1a, 1b et 1c).

Au niveau du département de Ranérou, le profil NDVI suit la moyenne de la série historique depuis le début de la saison des pluies (Figure 2a). Par contre, le profil NDVI du département de Malem Hodar (zone agricole) est en dessous de la moyenne de la série 1999-2022 depuis la première décennie de juillet (Figure 2b), il en est de même que celui du département de Goudiry en zones agricole et pastorale.

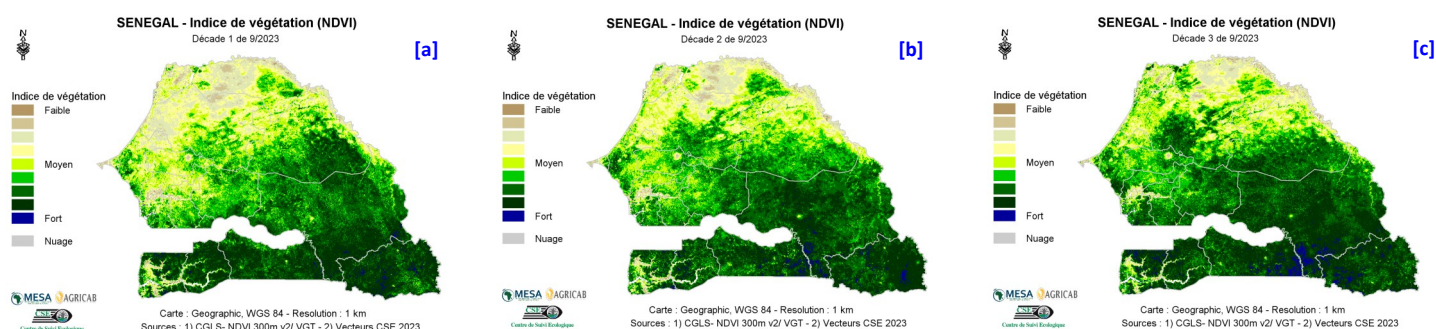


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décennie, (b) la deuxième décennie et (c) la troisième décennie de septembre 2023

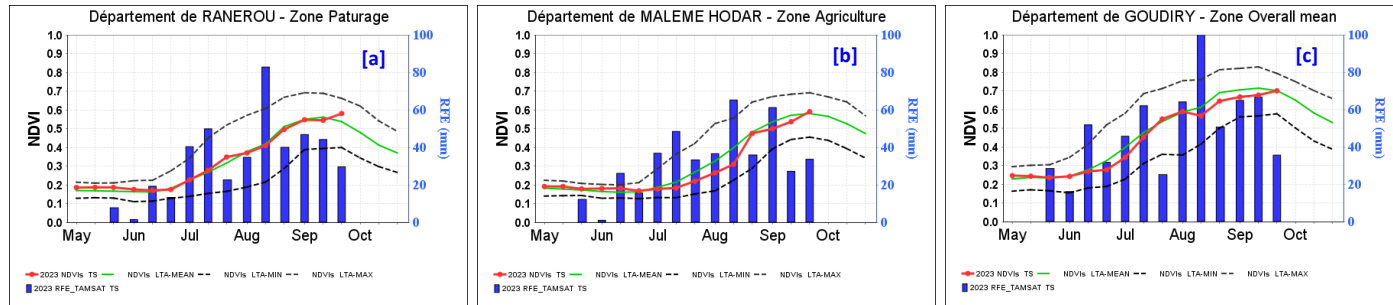


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Ranérou (zone pastorale), de (b) Malem Hodar (zone agricole) et de (c) Ranérou (zones agricole et pastorale).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Par rapport à la décennie précédente, les conditions de croissance de la végétation à la troisième décennie du mois de septembre se sont nettement améliorées dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin Arachidier et une partie du Sénégal Oriental (Figure 3c). Cependant, des conditions de croissance défavorables sont toujours notées dans certaines localités des départements de Tivaoune, Linguère, Matam (au nord) et Podor (Figures 3a, 3b et 3c).

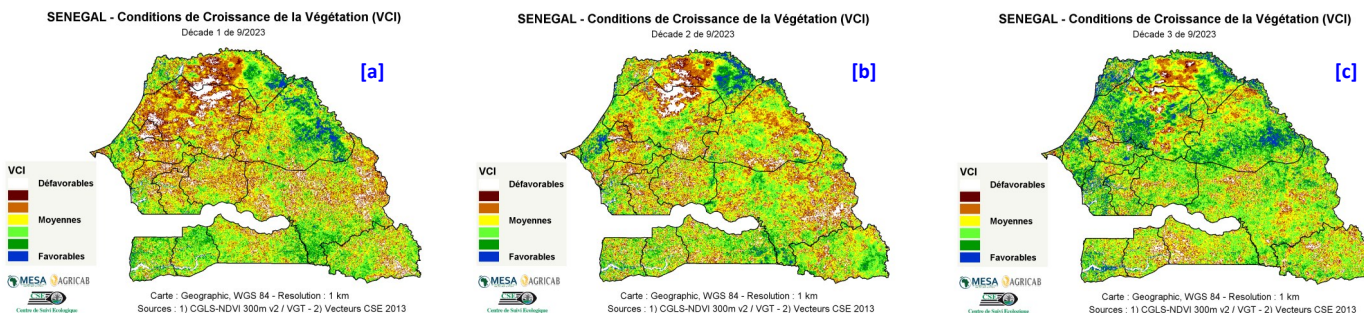


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la première décennie, (b) la deuxième décennie et (c) la troisième décennie de septembre 2023